

CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL DES HAUTS-DE-FRANCE

Séance du 6 novembre 2024

Avis n°2024-23

Avis du CSRPN des Hauts-de-France concernant les méthodes de définition des sites témoins d'hibernation et de maternité relatif au Plan Régional Chiroptères

Rappel du contexte :

Dans le cadre de la déclinaison régionale du Plan National d'Actions Chiroptères (PNAC), une action porte sur l'étude et le suivi des chauves-souris et de leurs populations, en particulier grâce au suivi de sites dits « témoins » pour l'hibernation et les maternités. Ces suivis permettront d'évaluer l'état de conservation des populations de chauves-souris en Hauts-de-France et de définir des tendances à moyens et long terme.

La validation de la méthode permettra d'établir une liste de sites à suivre annuellement pour suivre l'évolution spatiale et temporelle des populations de Chiroptères et de contribuer à évaluer leur état de conservation.

Il s'agit d'un avis simple.

La méthode a été présentée au CSRPN lors de la séance du 6 novembre 2024 par Lucie Dutour de Picardie Nature et Vincent Cohez de la Coordination mammalogique du Nord de la France . Un débat a suivi cette présentation.

Avis du CSRPN

Le CSRPN a émis un **favorable avec recommandations** sur les méthodes de définition des sites témoins d'hibernation et de maternité relatif au Plan Régional Chiroptères.

Les membres du CSRPN ont souligné tout l'intérêt et la pertinence du travail engagé afin de disposer d'une vision plus argumentée de l'évolution des populations de chiroptères à l'échelle de la région Hauts-de-France. Suite aux débats en salle et conscients que tout ne pourra être mis en œuvre pour des questions de moyens (humains et financiers), quelques remarques / recommandations ont toutefois été émises et sont synthétisées ci-après :

- Voir pour évaluer de manière différenciée l'évolution des populations de chiroptères dans les habitats gérés / protégés par rapport aux niveaux de populations au sein des sites non gérés et soumis à divers facteurs de pression (dérangements, destruction de sites...). Lors de la production d'analyses, préciser ainsi absolument les limites d'interprétations des résultats des suivis en fonction de la biologie des espèces, de la protection des sites, de la nature des sites témoins, des facteurs de pression, du contexte éco-paysager, de l'évolution du climat, de la taille des sites, de leurs aménagements ou pas... afin d'éviter les éventuelles extrapolations inappropriées.
- Evaluer à terme la possibilité d'élargir les sites témoins sur d'autres zones (en particulier la représentation des sites de parturition dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais semblent

en l'état sous-évaluée) afin de disposer d'une analyse plus fine et représentative en fonction de la typologie des milieux / environnement général.

- Plus globalement, évaluer la possibilité de travailler à terme pour faire évoluer la méthode et la sélection de sites afin de mieux prendre en compte les espèces anthropiques (toutefois déjà prises en compte dans les sites de parturition) mais surtout les espèces forestières qui subissent de très fortes pressions dans le cadre de la gestion des peuplements sylvicoles en lien (ou pas) avec le dérèglement climatique. La sélection actuelle de sites témoins sous-représente la majorité des espèces aux mœurs arboricoles et, dans ce contexte, les membres du CSRPN souhaiteraient que soit évalué la possibilité de mettre en place des suivis acoustiques spécifiques afin de définir des évolutions tendancielle de ces espèces forestières (au moins sur des espèces qui se détectent facilement : noctules en particulier).

- Au regard des données existantes (parfois depuis plus d'une dizaine d'années), prévoir et renforcer les analyses biostatistiques afin de mettre en avant / renforcer la pertinence et la représentativité des résultats obtenus.

- Essayer d'évaluer le potentiel d'accueil des sites d'hibernation afin de mieux définir les actions ciblées sur les espèces concernées en termes de restauration / création d'habitats favorables. Sur ce point, essayer d'évaluer si la disponibilité de gîtes d'hibernation est un facteur limitant ou pas ou si ce sont les facteurs de pression qui pèsent au sein de ces sites qui constituent les principales contraintes au maintien des populations de chauves-souris dans un état de conservation favorable.

- Si possible et s'ils existent, intégrer les éventuels résultats obtenus en région Hauts-de-France avec ceux des régions / pays voisins afin de disposer d'une analyse par grandes régions biogéographiques.

- Dans ce cadre, les analyses devront également mettre en avant l'importance des connectivités (contexte biogéographique préalablement cité, mais aussi matrices paysagères locales, phénomènes de migration et d'erratisme des jeunes, liens fonctionnels entre sites parturitions et hibernation en fonction des espèces...).

- Dans le cadre des suivis des sites témoins sélectionnés sur le critère « hibernation » et compte tenu des résultats positifs de certaines prospections effectuées ponctuellement, évaluer la possibilité d'étendre leurs investigations aux périodes de parturition mais aussi de swarming afin de caractériser l'attractivité et le rôle fonctionnel de ces sites hypogés en dehors de la période hivernale.

Le Président du CSRPN Hauts-de-France,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Spinelli', written over a horizontal line.

Franck SPINELLI